



So Montagne News - 15 Juin 2017



Journées locales CIMES Durables à Valberg

Les 5 et 6 juillet prochains, j'aurai le plaisir d'accueillir avec **Jean-Pierre ROUGEUX**, Maire de Valloire et Président de la Commission Aménagement du territoire et développement durable, les Journées locales CIMES Durables à Valberg.

Les journées locales sont ouvertes **aux élus et référents développement durable** des stations signataires de la Charte DD de l'ANMSM ainsi qu'à l'ensemble des stations du même massif que la commune organisatrice.

Charles-Ange GINESY
Président de l'ANMSM

Rappel pour les administrateurs ANMSM : un Conseil d'administration se tiendra également la veille à 17h.

[Programme des Journées locales de Valberg](#)



Délibérer pour la collecte de la taxe de séjour pour 2018

L'ANMSM rappelle que la taxe de séjour demeure communale et qu'il n'existe pas d'obligation de la transférer au niveau intercommunal (sauf exception si l'OTi est constitué sous forme d'EPIC). Dans les autres cas, si le conseil communautaire délibère pour instaurer une taxe de séjour intercommunale, la commune qui souhaiterait **conserver sa perception**, peut s'y opposer en adoptant **une délibération contraire dans les délais prévus**.

Les tarifs de la taxe de séjour pour 2018 doivent être déterminés par délibération avant le 1er octobre selon le barème légal mis en ligne, en mai, par la DGCL.

[Accéder au barème légal pour 2018](#)



Précisions sur l'application de l'ordonnance concession

L'ordonnance concession du 29 janvier 2016 s'applique aux contrats de concession pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis de concession a été envoyé à la publication à compter du 1er avril 2016, date de son entrée en vigueur. Le Conseil d'Etat a précisé que la première étape de l'engagement d'une consultation justifiant l'application des nouvelles dispositions est **l'avis de concession relatif à la passation du nouveau contrat et non la délibération**, qui entérine le principe d'une mise en gestion déléguée d'un service public et autorise l'autorité exécutive compétente à lancer la consultation.

[Accéder à la décision du Conseil d'Etat](#)



**SALON INTERNATIONAL
SUR L'ECONOMIE DE LA MONTAGNE**
MOUNTAIN BUSINESS SUMMIT 2017
5-7 juillet 2017 | Tarbes - Lourdes - Pyrénées
mountainbusinesssummit.com

Rapport d'information sur l'aménagement du territoire

Alors que l'ANMSM vient d'interpeller le nouveau gouvernement sur la nécessité de proposer un plan Montagne, un rapport d'information réalisé par les sénateurs Hervé MAUREY et Louis-Jean de NICOLAÏ vient conforter l'analyse de l'association. Il dénonce en effet **l'absence de volonté politique pour la mise en œuvre du principe d'adaptation des normes aux spécificités des zones de montagne**, et cela malgré des différences objectives liées à ces territoires.

[Accéder au rapport d'information](#)

Salon International de l'Economie de la Montagne

Au cœur des Pyrénées, le Salon International de l'Economie de la Montagne (Mountain Business Summit) se déroulera du **5 au 9 juillet à Tarbes**.

En partenariat avec l'ANMSM ce salon sera rythmé par de multiples conférences. **Jean-Henri MIR**, Maire de Saint-Lary-Soulan, Président de la Confédération Pyrénéenne et Trésorier de l'ANMSM interviendra notamment sur la montagne 4 saisons et les questions liées à l'emploi, la formation et la saisonnalité.

[Accéder au site de l'évènement](#)



Retour sur le séminaire annuel FamillePlus

Le Séminaire annuel Famille Plus a réuni plus de 80 personnes du 7 au 9 juin 2017 à Praz-sur-Arly. Sous l'impulsion du groupe de travail ANMSM Famille Plus présidé par **Pierre BALME**, Maire des 2 Alpes, ce grand rendez-vous a été l'occasion d'échanger entre les membres du réseau, de réaliser un bilan des actions réalisées et de mener une réflexion avec des intervenants extérieurs sur le thème "Un label pour communiquer auprès des familles et développer la destination".



France Montagnes : Pensez à renseigner le questionnaire pour le dossier de presse hiver avant le 1er juillet afin de valoriser vos infos !

Dans le cadre de la stratégie de promotion de France Montagnes basée sur la **diffusion de contenus et la valorisation des données fournies par les stations**, les offices de tourisme sont invités à compléter le questionnaire dédié avant le 1er Juillet 2017 **afin de figurer notamment dans le dossier de presse hiver 2017-2018** de France Montagnes (questionnaire en accès réservé pour les communes adhérentes ANMSM).

ANMSM

9, Rue de Madrid
75008 PARIS

bienvenue@stationdemontagne.fr



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ANMSM.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 ANMSM